

**Chargée de communication**

Muriel Desaulles  
Route de Landeyeux  
2046 Fontaines  
[muriel.desaulles@ne.ch](mailto:muriel.desaulles@ne.ch)  
032 854 47 39

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Concrétisation sous une nouvelle identité pour l'établissement hospitalier multisite (EHM)**

## **L'«Hôpital neuchâtelois» prend son essor!**

**Hôpital neuchâtelois: c'est sous ce nom simple et clair que travailleront désormais les sept hôpitaux publics de soins physiques du canton. L'Hôpital neuchâtelois La Chaux-de-Fonds, Pourtalès (Neuchâtel), Val-de-Travers (Couvet), Val-de-Ruz (Landeyeux), La Béroche (St-Aubin), Le Locle et La Chrysalide (centre de soins palliatifs à La Chaux-de-Fonds) mettront donc au service de la population leurs compétences complémentaires qu'évoque d'ailleurs leur logo commun. Elles seront toutefois intégrées dans une seule entité administrative, médicale et technique. On ne parle plus de l'EHM (établissement hospitalier multisite) mais de l'Hôpital neuchâtelois. Un an après avoir plébiscité cette nouvelle structure hospitalière, les Neuchâtelois la voient maintenant se concrétiser. Son Conseil d'administration et sa direction générale en ont présenté, outre la nouvelle identité, l'équipe dirigeante et l'organisation centralisée dans les locaux de son siège, au Val-de-Ruz.**

Le 5 juin 2005, la population neuchâteloise acceptait à près de 75% le principe de l'établissement hospitalier multisite cantonal. Moins d'un mois plus tard, M. Jean-Pierre Authier était désigné par le Conseil d'Etat pour présider son Conseil d'administration, nommé dans la foulée.

### **Les «cent jours» du directeur général...**

M. Pascal Rubin, directeur général, a quant à lui pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2006. Trois mois après son début d'activité, un premier point met en évidence l'importance du travail fourni tant par le Conseil d'administration que le directeur général pour mettre en œuvre la nouvelle structure dans les meilleurs délais et conditions.

### **De l'EHM à l'Hôpital neuchâtelois: les raisons d'un nouveau baptême**

Pour ce passage du projet au fonctionnement, les dirigeants de l'EHM lui ont préféré l'appellation Hôpital neuchâtelois, qui traduit plus clairement et plus concrètement la nouvelle organisation hospitalière. Des mots simples, explicites, qui devront permettre à tous, habitants, patients, politiques et professionnels de la santé de percevoir cette entité comme familière, proche, utile et au service de la population. Les Neuchâtelois parleront ainsi, dans ce domaine, le même langage que leurs voisins jurassiens (Hôpital du Jura, Hôpital du Jura bernois). Le logo, la ligne graphique et les couleurs retenus entendent refléter coordination, sérénité et transparence, des valeurs fondamentales aux yeux de ses autorités.

## **Structure de la direction générale**

La LEHM (loi sur l'établissement hospitalier multisite) fixe la composition de la direction générale, avec un directeur général, secondé par une direction médicale, une direction des soins, une direction des finances, une direction des ressources humaines et une direction logistique. Son effectif est désormais complet. Le Conseil d'administration, après une mise au concours généralement interne et une audition des candidat-e-s, a nommé, sur proposition du directeur général :

- Le Dr Andrew Munday à la fonction de directeur médical
- Mme Sandra Jeanneret-Broyot à la fonction de directrice des soins
- M. Olivier Linder à la fonction de directeur des finances
- M. Blaise Della Santa à la fonction de directeur des ressources humaines
- M. Francis Bécaud à la fonction de directeur logistique.

Cette équipe de direction sera opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Dans l'esprit du Conseil d'Etat comme du Grand Conseil, il était souhaitable que les postes au sein des instances dirigeantes de l'EHM soient pourvus en puisant dans le vivier des cadres en place. Quatre des cinq directeurs désignés en sont issus, la capitalisation de leurs compétences étant primordiale pour la mise sur pied de l'Hôpital neuchâtelois.

Le directeur général a nommé en parallèle aux fonctions de chargée de communication, de chef de projet et de responsable des affaires juridiques Mme Muriel Desaulles, M. Alain Bottari (tous deux actuellement cadres hospitaliers) et Mme Natacha Pittet. Les missions remplies jusqu'ici par ces cadres sont réparties au sein de la nouvelle structure de direction et dans les différents sites ; il n'y a donc pas création de poste, ces nominations intervenant sur les ressources existantes sans augmentation de dotation et sans niveau hiérarchique supplémentaire, à juste titre redouté.

Les processus décisionnels seront raccourcis, en particulier par rapport à la situation antérieure (organes décisionnels internes, commissions communales, intercommunales et cantonales, cas échéant Conseil communal ou Conseil de fondation, puis Service cantonal de la santé publique et Conseil d'Etat). Le nouveau système devra gagner en rapidité et en efficacité, c'est l'un des défis qu'il se fixe.

## **Direction au Val-de-Ruz**

Au début de cette année, le Conseil d'administration et le directeur général ont choisi le site de Landeyeux (désormais Hôpital neuchâtelois Val-de-Ruz) pour installer les locaux de la direction générale de l'institution. Ce choix a été justifié par les surfaces qui y étaient disponibles et par sa position géographique centrée. Les quinze postes de travail aménagés accueilleront les membres de la direction générale ainsi que certains collaborateurs des services transversaux, en particulier des ressources humaines.

Nouveau nom, nouveau logo, équipe de direction en place et locaux rénovés: l'Hôpital neuchâtelois peut désormais se mettre pleinement au service de la population et travailler à atteindre les objectifs, ambitieux, qui lui sont fixés: dispenser des soins de qualité et de proximité dans une structure optimisée.